

Prévenir les accidents du travail et convaincre les partenaires

TÜV NORD CERT – certification des systèmes de management de la protection du travail et de la santé selon BS OHSAS 18001



Les accidents et maladies du personnel dus au travail résultent souvent d'erreurs de comportement et d'organisation dans l'entreprise. Pour faire face à cette situation, la mise en œuvre d'un système de management de la protection du travail et de la santé selon BS OHSAS (British Standard Occupational Health and Safety Assessment Series) 18001 a fait ses preuves.

Le système aide à protéger la santé et la vie des employés, limite les risques de responsabilité pour les chefs d'entreprises et contribue en plus à améliorer les résultats économiques et la réputation.

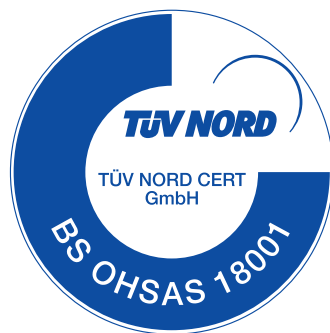
De plus en plus de clients et de partenaires potentiels demandent cette certification comme condition préalable à toute collaboration.

Groupes ciblés pour la certification

La mise en œuvre et la certification d'un système de management de protection du travail et de la santé sont adaptées aux entreprises de toutes les branches. En raison de la reconnaissance de cette norme dans le monde entier, la certification selon BS OHSAS 18001 représente un avantage, en particulier pour les sociétés de renom international. De plus, il est recommandé de prendre en compte une mise en œuvre d'un système de management intégré en relation avec les normes ISO 9001 et ISO 14001.

Avantages de la certification

Les entreprises certifiées optimisent leur processus dans le domaine de la sécurité et de la santé et peuvent donc s'attendre à moins de dysfonctionnements d'exploitation. Ce qui signifie, entre autres, des économies de coûts grâce à des taux moins importants d'accidents et de maladies, une meilleure prise de conscience des collaborateurs et une meilleure sécurité pénale pour les chefs d'entreprises. De plus, une certification améliore l'image de marque et génère des avantages concurrentiels.



Pré-requis pour la certification

Pour une certification selon BS OHSAS 18001, la mise en œuvre et application du système de management de protection du travail et de la santé sont nécessaires, conformément aux exigences de la norme, sur une période préalable d'au moins trois mois. Les exigences les plus importantes sont :

- Détermination/communication de la politique, des objectifs et des programmes de protection du travail
- Détermination/évaluation des risques existant aux postes de travail
- Respect des lois relatives à la protection du travail et de la santé
- Détermination de mesures sur la prévention dans les cas d'urgence et d'évitement des dangers
- Détermination/communication de responsabilités dans la protection du travail et de la santé
- Formation/instruction des collaborateurs dans la protection du travail et de la santé
- Evaluation interne ainsi qu'amélioration constante du système de management de protection du travail et de la santé

Notre savoir-faire au service de votre succès

TÜV NORD CERT est un partenaire fiable et reconnu pour les prestations de service de contrôle et de certification. Nos experts et auditeurs disposent de connaissances approfondies dans leurs domaines et sont, généralement, employés par TÜV NORD. Cela garantit l'indépendance et la neutralité ainsi que la continuité du service auprès de nos clients. L'avantage pour vous est évident : nos auditeurs vous accompagnent et vous assistent dans le développement de votre entreprise en vous donnant un feedback objectif.

Nous espérons avoir suscité votre intérêt. Dans ce cas, nous vous remercions de nous retourner la réponse par fax. Nous serons heureux de pouvoir nous entretenir avec vous.

Expéditeur (en majuscules)

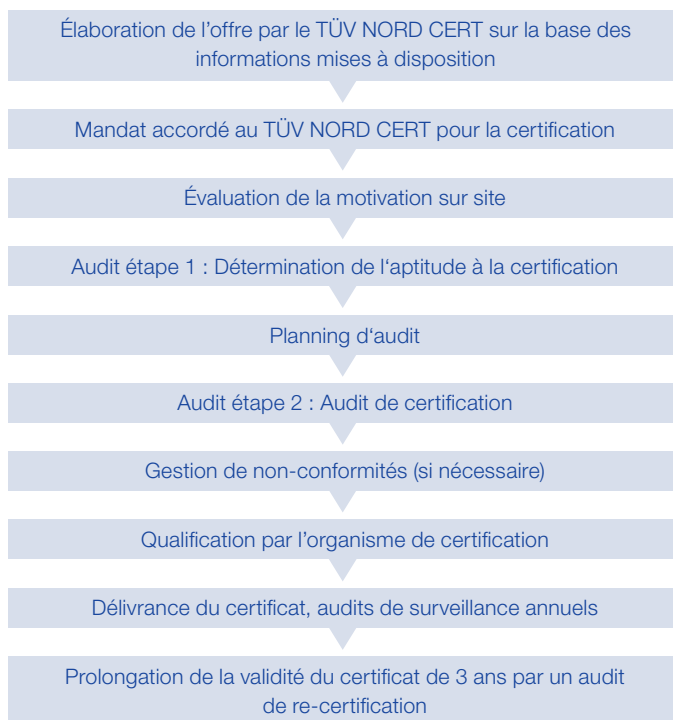
Société

Madame/Monsieur

Fonction

Rue

La voie vers le certificat



- Oui, je suis intéressé par la certification des systèmes de management de protection du travail et de la santé selon BS OHSAS 18001. Je souhaite être contacté.**

CP/Localité

Téléphone

Télécopie

e-mail

TÜV NORD France

Monsieur Christian Musiquo

26, avenue des Fleurs
F-59110 La Madeleine

Tél. : +33 (0)3 20 76 62 75

Fax. : +33 (0)3 20 76 62 75

GSM : +33 (0)6 32 83 29 45

france@tuv-nord.com

Vous trouverez de plus amples informations et un aperçu de tous nos services sur www.tuv-nord.fr